Ecrit par Echo du Mardi le 27 février 2023

LAUVIN SCI

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 05 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 27 février 2023 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 22.02.2023 par Me Kévin RAFFANEL, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Kévin RAFFANEL, Notaire associé » titulaire d'un Office Notarial à LES ANGLES (Gard) , 1 Montée du Réservoir
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme juridique : **société civile Immobilière**
Dénomination sociale : **LAUVIN**
Capital social : 500 euros (apport en numéraire)
Siège social : AVIGNON section MONTFAVET (84140) 1589 Avenue des Vertes Rives
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens mobiliers et immobiliers achevés ou en l'état futur d'achèvement en pleine propriété nue propriété ou usufruit, la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers ainsi que tous biens pouvant constituer l'accessoire l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La propriété la mise en valeur la transformation l'aménagement la gestion la location et l'administration desdits biens.
L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet
Gérance : M KASTELNICK Kévin demeurant à AVIGNON section MONTFAVET (84140) 1589 Avenue des Vertes Rives et Mme WINKELKOTTER épouse KASTELNICK Lauriane demeurant à AVIGNON section MONTFAVET (84140) 1589 Avenue des Vertes Rives .

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 27 février 2023

Les fonctions de gérant sont d'une durée illimitée.
Cession de parts sociales : : les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous SSP. Toutes les cessions de parts quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire hors de la présence de ces dévolutaires, les voix attachées aux parts de leur auteur n'étant pas retenues pour le calcul du quorum et de la majorité.
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !